

rôle à un bureau de recrutement a droit d'être traité avec courtoisie et d'être soustrait aux regards des curieux lorsqu'il s'apprête à prendre une telle décision.

Je me suis ensuite demandé à quoi songeait surtout l'officier qui avait la direction du bureau de recrutement. Se représenta-t-il l'état d'esprit du jeune homme qui a le courage de venir offrir sa vie pour la défense de son pays? Ou bien, ne songait-il qu'à l'armée et ne se souciait-il que d'y recruter des hommes? J'imagine que l'officier recruteur se préoccupait avant tout d'obtenir une autre recrue pour l'armée. Je suis certain que l'opinion qu'a de lui son officier supérieur dépend probablement du nombre de jeunes gens ou d'hommes d'âge mûr qui s'enrôlent dans l'armée canadienne à son bureau de recrutement.

On a beaucoup parlé du service sélectif. Je me demande si nous en observons le principe même dans l'application du volontariat. Le jeune homme dont je parle est peut-être venu d'un endroit situé à 40, 50 ou 100 milles d'Ottawa, où il n'y a aucune unité de l'armée, de l'aviation ou de la marine. Il n'a peut-être jamais vu un navire en mer ni une escadrille d'avions en l'air; il serait très peu en mesure de dire, par conséquent, dans laquelle des trois armes il serait le plus apte à servir son pays. A mon avis, cet homme a droit aux meilleurs conseils que le pays peut lui offrir. Dans le choix de l'arme, il ne devrait pas se laisser guider par le caprice ni par l'imagination. Les besoins et la nécessité du pays sont les choses les plus importantes qui entrent en ligne de compte. A mon sens, le mécontentement qui a existé dans l'armée, dans l'aviation et dans la marine provient de ce que les hommes se sont enrôlés dans une arme particulière sans avoir reçu les conseils appropriés touchant la façon dont, en raison de leurs antécédents, de leur éducation, de leur instruction, de leur expérience et de leur compétence innée ou acquise, ils peuvent le mieux servir leur patrie. J'ai presque la certitude que le jeune homme que j'ai vu cet après-midi se présenter au bureau de recrutement de l'armée est, en ce moment même, dans l'armée de Sa Majesté. Mais je me demande si c'est bien dans l'armée où il peut le mieux servir son pays. Si, par hasard, il s'était présenté à un bureau de recrutement de la marine, ne serait-il pas maintenant dans la marine canadienne? S'il s'était rendu au bureau de recrutement qui se trouve un peu plus loin, il ferait peut-être partie de l'aviation de Sa Majesté. Une décision aussi importante devrait-elle être laissée au hasard? Pour décider de son sort, allons-nous nous placer au seul point de vue des besoins de l'armée, des méthodes de recrutement agressives du Corps d'aviation ou

de l'attrait qu'exerce la marine? Est-ce le hasard qui doit décider de l'arme dans laquelle doit servir le jeune homme?

Nous devons être convaincus maintenant que le temps n'est plus où les hommes allaient s'enrôler en grand nombre, comme par exemple, au début de la guerre, alors que les patriotes les plus enthousiastes et les chômeurs couraient sous les drapeaux; aujourd'hui ceux qui s'enrôlent sont plus posés; ils pensent aux liens qui les rattachent aux leurs et aux devoirs à l'égard des êtres chers dont ils assurent la subsistance.

A mon avis, l'une des deux choses les plus remarquables qu'on ait accomplies au Canada au cours de la présente guerre a été la création du service de sélection du personnel, dont a parlé le ministre hier après-midi en réponse à un représentant d'une des circonscriptions de Winnipeg. Le ministre m'a vivement intéressé. Cette initiative est fort louable. Cependant, il me semble qu'il serait plus avantageux de mettre à profit les conseils, l'expérience et les connaissances de ces experts, médecins spécialisés et psychologues, au moment où le jeune homme vient offrir ses services. C'est à ce moment qu'on doit le conseiller et lui apprendre où, de l'avis de ces spécialistes, il est le plus apte à servir. Le ministre a fait remarquer, je crois, que cette division ne s'est pas développée autant qu'il l'aurait voulu, par suite du manque de fonctionnaires suffisamment formés. Je me demande si l'aviation et la marine possèdent de telles divisions. Sinon, elles devraient exister. Et pourquoi aurions-nous trois divisions de sélection du personnel? Je demande également au ministre et à la Chambre pourquoi nous maintenons trois bureaux de recrutement. Pourquoi n'y aurait-il pas qu'un seul bureau où nos jeunes Canadiens pourraient s'adresser et recevoir les conseils de personnes au courant des besoins des trois armes. On les dirigerait ensuite vers la division qui a besoin d'hommes et où ils seraient le mieux en mesure de servir le roi et la patrie. Le système actuel de recrutement est, à mon sens, déraisonnable; il dénote un manque de coopération dont se ressentent les trois armes du service. Il indique qu'on ne saisit pas les exigences de la situation. Nous obtenons les fonds nécessaires au financement de la guerre non pas grâce aux efforts des soldats, des marins ou des aviateurs, mais en faisant appel à la population civile, en particulier aux gens qui sont habiles à vendre les obligations de la Victoire et à favoriser la vente des certificats d'épargne. En matière de fabrication de guerre, qu'il s'agisse de fusils, de cartouches, d'uniformes ou de chaussures, nous comptons sur la population civile, les établissements et les organismes spécialisés dans ce genre de tra-